



Notice descriptive

Présentation initiale

Pour le développement de son activité dans le domaine de la construction bois, en charpente, ossature et menuiserie, le Groupe BONNIN-CHARBONNEAU souhaite étendre son site de production en implantant de nouveaux ateliers. Ce projet complète les infrastructures existantes de l'enseigne LCA sur le site de Bellevue en zone artisanale au Sud de La Boissière de Montaigu. Le terrain est accessible depuis la route départementale n°23, il regroupe différents bâtiments de production construits essentiellement en ossature bois. Ainsi d'autres ateliers diversifieront leur production pour tenir compte des évolutions à venir, dans les domaines de la filière bois, de la construction en générale et du développement durable. Située au Nord du site actuel, la parcelle voisine s'avère à usage agricole qu'il faudrait requalifier, elle est suffisamment vaste et s'étire jusqu'à une zone artisanale plus au Nord regroupant déjà d'autres entités. Son relief présente une pente significative (2%) d'Est en Ouest, cependant cela demeure relativement plat et offre une accessibilité de plain-pied aux différents bâtiments projetés. Toutes les zones laissées libres contre les limites de propriété seront végétalisées, elles seront soit enherbées et plantées d'arbustes ou arborées de sujets à houppier plus imposant.

Programme, implantation

Les différents ateliers sont desservis depuis un axe de circulation central Nord Sud, permettant un nouvel accès à l'extrémité Nord depuis la zone activités existante. Dès cette seconde entrée, réservée au personnel, deux parkings sont à disposition pour rapprocher les effectifs de leurs lieux de travail, tout en restant à l'écart par souci de sécurité. Une voie périmétrique assure l'accès aux engins de secours et sécurité incendie, elle permet d'éviter le croisement avec engins de levage et poids lourds... Pour rationaliser les flux, les futurs ateliers entourent une zone centrale de stockage des bois d'œuvre, des encours de production. Un second vestiaires-cantine-sanitaires sera construit à proximité, toujours dans l'objectif de faciliter le cheminement du personnel. Le premier édifice de ce type étant réservé aux personnes travaillant dans les bureaux, et ateliers attenants. Par ailleurs, le programme prévoit :

- Un atelier assemblages pour la préfabrication des charpentes, planchers, decks, terrasses...
- Un atelier de finitions, dans lequel les pièces de charpente, de plancher et de bardage des murs préfabriqués sont lasurées, vernis ou peintes.
- Un atelier de recyclage du bois, il s'agit de fabriquer des ouvrages à partir de structures bois, bardage, planches récupérées sur les chantiers de démolitions ou encore à partir de rebus de production.
- Des linéaires de stockage couverts pour abriter les colis bois ou pièces ouvragées.
- Un atelier de menuiserie, pour le déménagement de l'existant qui sera converti en garage des engins motorisés, recharge des chariots élévateurs avec local de chargement et rangement des batteries.
- Un emplacement réservé au tri et à la valorisation des déchets.
- Une seconde réserve ou citerne souple de 1000m3 pour lutter contre l'incendie.

Volumétrie, matériaux et couleurs

L'aménagement de la nouvelle parcelle, est imaginé dans la continuité de l'existant, en reprenant les principes constructifs, la morphologie, les matériaux de parement des bâtiments et les aménagements extérieurs ; l'objectif étant de conserver l'image actuelle de l'entreprise. Les nouveaux ateliers sont cubiques majoritairement construits en ossature bois, les couvertures sont en membrane d'étanchéité multicouches bitumineuses gris foncé et le bardage en façade est traité de façon homogène en tôles ondulées laquées gris-brun. Par souci d'unité et cohérence architecturale, les façades donnant sur la route départementale, sont largement vitrées par des murs rideaux mettant en évidence l'ossature bois, encadrés par des arches de panneaux composite de coloris vert.

Développement durable et écologie

Le bois matière première entièrement renouvelable, est majoritairement mis en œuvre pour refléter le matériau de prédilection de l'entreprise. Cela découle d'une volonté écologique puis rationnelle de construire avec un matériau traditionnel et naturel. Il est présent dans l'habitat depuis l'antiquité, et aujourd'hui par ses qualités intrinsèques et les techniques de préfabrication reste l'un des meilleurs matériaux d'avenir : peu énergivore, renouvelable, son emploi favorise le développement durable. Le site présente également des infrastructures exemplaires dans ce domaine :

- Des panneaux photovoltaïques recouvrent certains toits et les préaux de stockage,
- Pour entretenir les espaces verts en périphérie, ceux-ci accueillent des animaux en éco-pâturage.
- Les eaux pluviales des toits sont collectées et canalisées vers des bassins de rétention ou réserves incendie.
- Pour la recharge des batteries d'engins, une éolienne produira l'énergie électrique nécessaire ; conçue en structure bois, elle servira de repère sur le site.
- A l'ouest, en guise de brise-vent, une haie bocagère épaisse formera un rideau végétal ; tandis qu'à l'Est, le long de la RD23, un alignement de résineux à port élevé symbolisant l'essence des bois d'œuvre et le caractère écologique de la construction bois, apportera de l'ombre aux caprins et ovins.

Chemineements extérieurs et intérieurs

Tous les espaces libres au rez-de-chaussée, à l'intérieur de la voie contournante demeurent accessibles le plus directement possible et sans discontinuité. Les sols sont traités non meubles, non glissants et sans obstacle à la roue, ils ne présentent pas non plus de grilles, fentes et trous qui puissent être des obstacles à la roue. Les allées internes, aires de manœuvre, stockages extérieurs et stationnements sont empierrés, stabilisés et majoritairement revêtus d'un enrobé gris.